

Pour tous renseignements :

EMR // DITEP de la MAYENNE – 02.43.91.47.30

sessad.itep@perdriere.com

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription
ci-joint avant le 10 mai 2019

Amphithéâtre
ARIFTS
10 rue Marion Cahour
44000 REZE
☎ : 02 40 75 69 94

Pour se rendre à l'ARIFTS depuis Nantes :

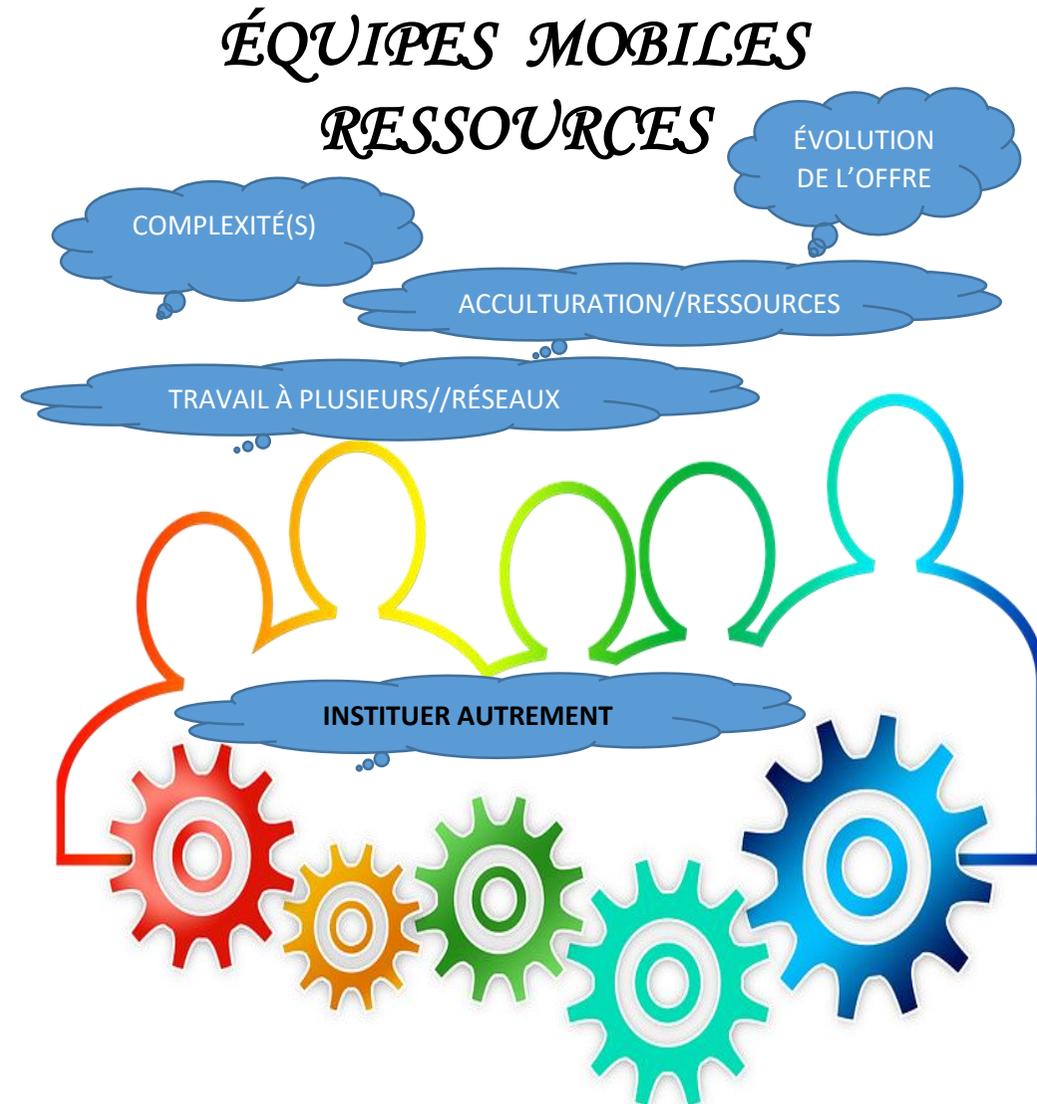
TRAM ligne 3 - Arrêt "Espace Diderot"
Puis 10 minutes à pied : prendre la direction "Rezé - Hôtel de Ville"

ou

BUS ligne 30 - Arrêt "Maison Radieuse"

ou

BUS ligne 97 - Arrêt "Le Corbusier"



Délégation AIRE Pays de la Loire

Le 17 mai 2019 À l'ARIFTS – NANTES

En 2014, deux Equipes Mobiles Ressources du champ Médico-Social, ont été créées en premier lieu, par Appel à Projet de l'ARS Pays de la Loire, sous la direction de Madame Marie-Sophie Desaulle. Un autre projet a été élaboré à partir d'une initiative locale.

Le projet des EMR s'enracine dans un constat de l'ARS des Pays de la Loire qui s'appuie sur un contexte et des besoins identifiés dans des territoires.

Étendre ce constat au plan national est possible :

« Les professionnels du secteur social et médico-social sont de plus en plus souvent amenés à gérer des situations complexes se situant à l'interface de plusieurs dispositifs : Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements médico-sociaux, psychiatrie infanto-juvénile... Ces équipes mobiles doivent permettre la sécurisation des parcours des jeunes en difficultés multiples (contexte social difficile, troubles du comportement, déscolarisation et retard dans les apprentissages...), œuvrant dans le sens d'un décloisonnement institutionnel et d'une meilleure continuité des accompagnements. »

En 2019, des projets expérimentaux d'EMR se sont pérennisés et développés, sous différentes modalités sur le territoire national, portés par des évaluations positives, recommandés par l'ANESM/HAS, le Défenseur des DROITS et soulignés dans le rapport de l'IGAS d'évaluation du fonctionnement dispositif intégré des DISPOSITIFS ITEP (Août 2018).

L'AIRe a toujours soutenu l'évolution des modalités d'interventions diversifiées, modulables, souples et évolutives. Les EMR, s'inscrivent dans cette dynamique d'accompagnement des équipes sociales et médico-sociales, pédagogiques au bénéfice des enfants, adolescents.

Envisager l'évolution de l'offre sociale et médico-sociale, c'est étendre les EMR en appui aux autres dispositifs sur chaque territoire, en faveur de la prévention et d'une société inclusive.

Il s'agit au cours de cette journée de témoigner des différentes pratiques d'intervention des EMR et soutenir leur inscription à partir de la transformation en œuvre dans nos secteurs.

Programme de la Journée

8h45 : Café d'accueil

9h00 : Introduction de la journée

9h30-10h00 : Vignette EMR - association Jeunesse et Avenir (44)
Interinstitutionnalité et acculturation des pratiques

10h00-11h00 : Conférence de Francis BATIFOULIER, Consultant formateur, ancien directeur d'établissement
Refaire de l'institution à l'heure de la désinstitutionnalisation

11h00-11h15 : Pause

11h15-11h45 : Vignette EMR - association F-J MARCHAIS (53)
Cinq institutions engagées dans le soutien aux professionnels

11h45-12h30 : Echange avec la salle

12h30-13h30 : Pause déjeuner

13h30-14h00 : Vignette EMR - association ALEFPA (85)
Travail et partenariat avec l'Éducation Nationale

14h00-15h15 : Conférence de Reynald BRIZAIS, enseignant-chercheur en Psychologie sociale, Université de Nantes, Président (2010-2018) du Réseau Universitaire des Formations du Social
L'EMR – Une utilité démontrée
Une évaluation en continu conduite de 2014 à 2018 par l'Université de Nantes

15h15-16h00 : Echange avec la salle

16h00-17h00 : Témoignages d'EMR, Conclusion de la journée

Bulletin d'inscription



NOM(s) et Prénom(s)

-
-
-
-
-
-

Association :

Contact :

Adresse :

Email :

Tarif repas inclus : 40 euros par personne pour les adhérents
60 euros par personne pour les non adhérents

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription avant le 10 mai 2019

Par courrier : ITEP La Perdrière
91 Rue de Grenoux
53000 LAVAL

Par mail : sessad.itep@perdriere.com

Joindre votre chèque à l'ordre de : AIRE

Par virement :

RIB : 15589 35147 031105099 40 23

Référence : INSJEMR19